



Dernière mise à jour : 21-3-2022

FRANCE IN THE WORLD AND IN THE EU

2019, sources: Eurostat and FAO

En 2019, la France était le troisième plus grand producteur de produits de l'aquaculture et le quatrième plus grand producteur de produits de la pêche de l'Union européenne (Royaume-Uni compris).

(1.000 tonnes)	Monde	UE-28	France	% monde	% UE-28
Captures	93.519	4.824	526	0,6%	10,9%
Aquaculture	120.104	1.367	194	0,2%	14,2%
Total	213.623	6.191	721	0,3%	11,6%

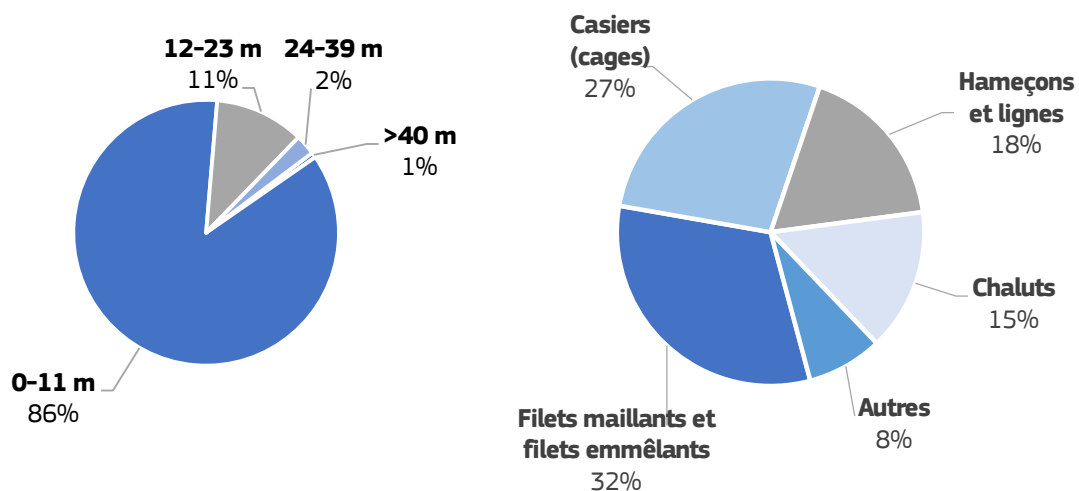
FLOTTE DE PÊCHE

Flotte: données de 2019. Source: fichier de la flotte de pêche de l'UE - Eurostat Données de l'emploi: 2018. Source: JRC

Navires (2019)	Capacité (2019)	Puissance (2019)	
Nombre: 6.246	Tonnage brut: 172.483	Kilowatt: 956.683	
TOTAL ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP): 7.817 (2018, Source: JRC)			
0-11 m	12-23 m	24-39 m	>40 m
Emplois (ETP): 42%	Emplois (ETP): 30%	Emplois (ETP): 16%	Emplois (ETP): 11%

Flotte de pêche de la France selon la longueur et le type d'engin

(Pourcentage du nombre total de navires)





Dernière mise à jour : 21-3-2022

DÉBARQUEMENTS

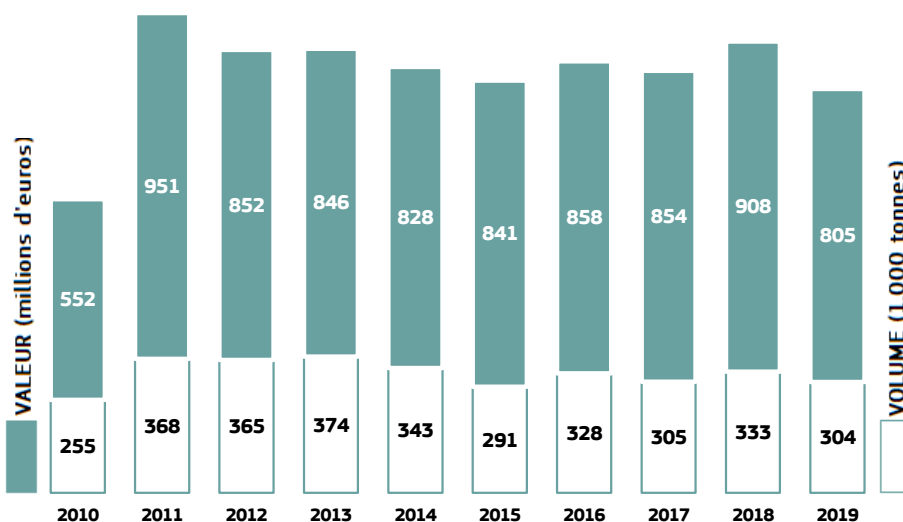
Source : EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat.

Les débarquements désignent le déchargement initial de produits de la pêche d'un navire de pêche dans un État membre donné de l'Union européenne. Ils comprennent des plantes et espèces aquatiques qui ne sont pas destinées à la consommation humaine. Exprimés en poids net et en valeur, les débarquements pris en compte sont ceux effectués par des navires provenant d'États membres de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

En France, en 2019, les débarquements se composaient quasi exclusivement de produits frais destinés à la consommation humaine (on trouve également, en plus faible quantité, des déchets, des aliments pour animaux, des appâts et des produits destinés à des usages industriels).

447 ports de pêche sont répertoriés dans le pays (source : EU Master Data Register, 25 novembre 2021).

Nombre total de débarquements. Les valeurs sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015)



Principales espèces commerciales débarquées et pourcentage du total

Données de 2019, en millions d'euros (valeur nominale) et pour 1 000 tonnes



Spèce	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage	Spèce
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	90	11%	51	17%	ALGUES
SOLE COMMUNE	68	8%	35	11%	COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS
BAUDROIE (=LOTTE)	60	7%	24	8%	SARDINE
CALMAR	41	5%	15	5%	MOLLUSQUES ET INVERTÉBRÉS AQUATIQUES, AUTRES
MERLU	40	5%	12	4%	MERLU
AUTRES	534	64%	167	55%	AUTRES



Dernière mise à jour : 21-3-2022

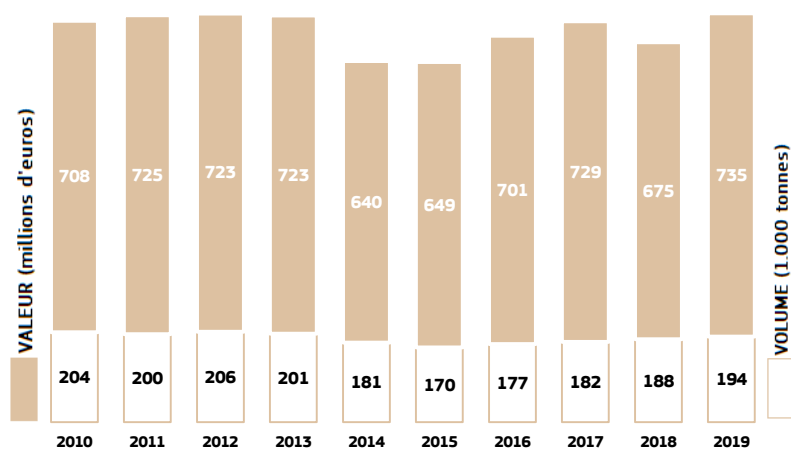
AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat, de la FAO et de la FEAP.

L'aquaculture consiste à élever des organismes aquatiques (d'eau douce ou salée) tels que des poissons, des mollusques, des crustacés et des plantes aquatiques. Les données relatives à l'aquaculture sont exprimées en équivalent-poids vif et en valeur. En 2019, 80 % de la production française était réalisée en eau de mer et en eau saumâtre (quasi exclusivement dans des eaux marines) et 20 % en eau douce. Les principales méthodes de production utilisées étaient les suivantes :

- 67 % de la production : élevage en suspension en eau de mer et en eau saumâtre ;
- 15 % de la production : élevage dans des réservoirs et des bassins longs en eau douce ;
- 5 % de la production : élevage sur sol en eau de mer et en eau saumâtre ;
- 4 % de la production : élevage dans des cages en eau de mer et en eau saumâtre (une petite partie en eau douce) ;
- 3 % de la production : élevage dans des bassins, quasi exclusivement en eau douce (une petite partie en eau de mer et en eau saumâtre) ;
- Le reste de la production s'est appuyé sur d'autres techniques dont les données ne sont pas disponibles.

Production totale. Les valeurs sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015)



Principales espèces commerciales débarquées et pourcentage du total

Données de 2019, en millions d'euros (valeur nominale) et pour 1 000 tonnes



Espèce	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage	Volume (1 000 tonnes)
HUÎTRE	398	52%	86	45%	HUÎTRE
MOULE, MYTILUS SPP.	134	18%	60	31%	MOULE, MYTILUS SPP.
TRUITE	130	17%	35	18%	TRUITE
BAR COMMUN	21	3%	2	1%	BAR COMMUN
ROYALE DORADE	19	2%	2	1%	ROYALE DORADE
AUTRES	57	8%	8	4%	AUTRES



Dernière mise à jour : 21-3-2022

ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Données du 15-12-2021. Source : DG MARE, [lien](#)

17 organisations de producteurs (OP) et deux associations d'OP sont officiellement reconnues en France. Leur rôle consiste à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) et de l'organisation commune des marchés (OCM) par le biais de la gestion collective des activités de leurs membres. 15 de ces 17 OP sont actives dans le secteur de la pêche et les deux restantes dans celui de l'aquaculture. Les deux associations de PO sont actives dans le secteur de la pêche.

PREMIÈRES VENTES

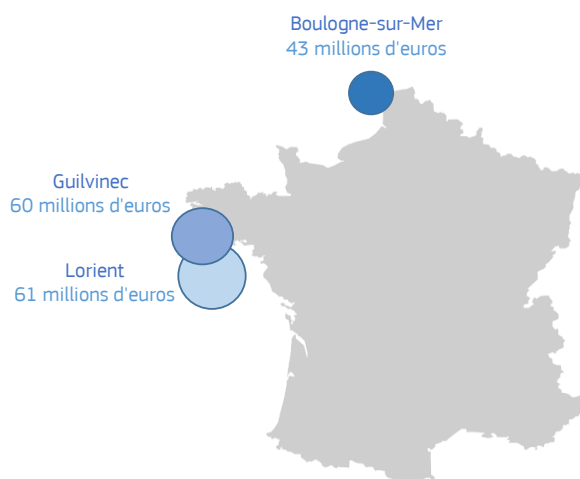
Données de 2021. Source : EUMOFA

Les premières ventes désignent le poisson vendu ou enregistré, dans un centre de criée, auprès d'acheteurs dûment reconnus ou d'organisations de producteurs (PO). Les premières ventes peuvent différer des débarquements dans le sens où les premières ne couvrent pas le poisson débarqué par des navires appartenant à des sociétés de transformation ou vendu directement aux entreprises de traitement.

La France compte 35 centres de criée, qui sont chargés de collecter et de transmettre les notes de vente à FranceAgriMer via le réseau inter-criées (RIC).

- 17 de ces centres se trouvent dans le golfe de Gascogne et sur les côtes ibériques
- 13 se trouvent dans la mer Celtique
- 4 se trouvent dans la mer Méditerranée
- 1 se trouve dans la mer du Nord

En 2021, le total des premières ventes réalisées dans ces centres de criée s'est élevé à 165 865 tonnes, pour un montant de 623 millions d'euros. Les trois centres les plus importants ont représenté 29 % et 26 % du total des premières ventes, respectivement en termes de volume et de valeur.



Premières 3 criées	Volume (tonnes)	Valeur (millions d'euros)	Premières 3 principales espèces commerciales (en valeur)
Lorient	15.922	61	Langoustine, Lingue, Baudroie (=Lotte)
Guilvinec	13.574	60	Baudroie (=Lotte), Langoustine, Cardine
Boulogne-sur-Mer	18.130	43	Calmar, Maquereau, Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés



Dernière mise à jour : 21-3-2022

COMMERCE DE GROS

Le commerce de gros est un stade intermédiaire dans le circuit de distribution. Il consiste à réaliser des achats en vrac pour les vendre aux revendeurs (par ex. les distributeurs) plutôt qu'aux consommateurs.

En France, 11 marchés de gros, ou « marchés d'intérêt national » (MIN) interviennent dans la vente de produits de la pêche et de l'aquaculture. Environ 100 grossistes en poisson exercent leurs activités sur ces marchés, dont 42 se trouvent dans le marché de Paris-Rungis.



En 2019, 90 374 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture ont été vendus à Rungis, pour une valeur de 889 millions d'euros (source : <https://www.rungisinternational.com>). Le Réseau des nouvelles des marchés (RNM) publie des cotations de prix quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles pour le marché d'intérêt national de Rungis (www.rnm.franceagrimer.fr).

TRANSFORMATION

Selon les données d'Eurostat-SBS, 12 915 personnes étaient employées dans le secteur français de la transformation des produits de la pêche en 2019. Ce dernier a enregistré une plus-value de 778 millions d'euros, correspondant à 2 % of de la plus-value de la fabrication totale des produits alimentaires.

En 2020, les principaux produits vendus étaient des « plats préparés à base de poisson, crustacés et mollusques » et des « filets de poisson frais ou réfrigérés et autres chairs de poisson sans arêtes » (source : Eurostat-PRODCOM).

333 entreprises

Ventes : 4,6 milliards d'euros

(Données de 2019. Source : Eurostat -SBS)

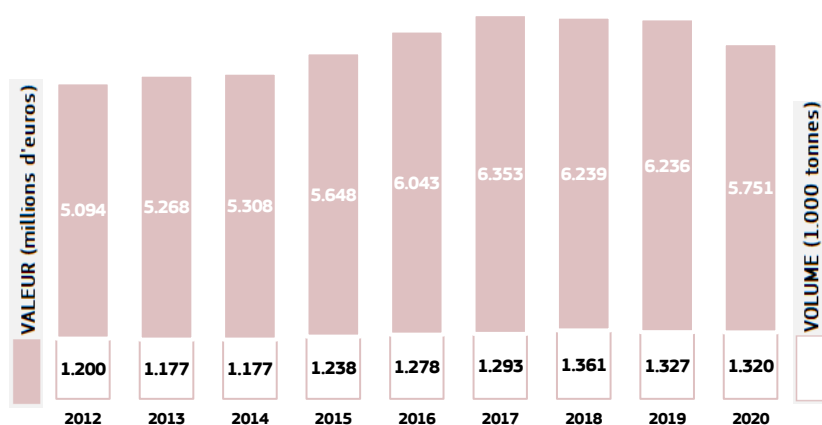


Dernière mise à jour : 21-3-2022

IMPORTATIONS – EXPORTATIONS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat-COMEXT. Les valeurs des graphiques sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015).

IMPORTATIONS



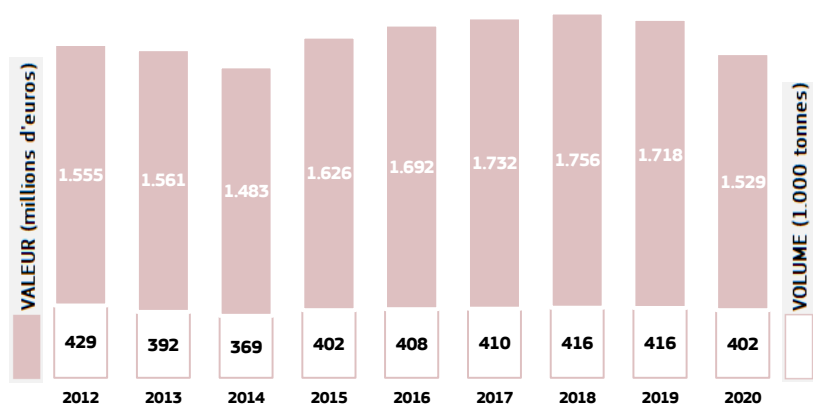
Principales espèces commerciales importées

et % du total des importations

2020, millions d'euros (valeur nominale)

SAUMON	1.312	22%
TROPICALE CREVETTE	575	9%
CABILLAUD	544	9%
AUTRES POISSONS DE MER	303	5%
ALBACORE THON	265	4%
AUTRES	3.073	51%

EXPORTATIONS



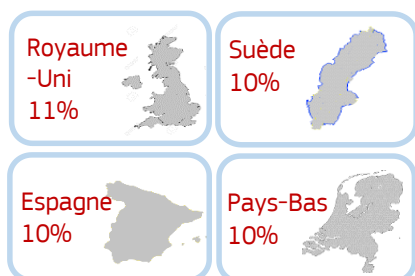
Principales espèces commerciales exportées

et % du total des exportations

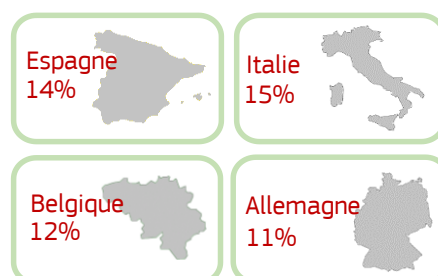
2020, millions d'euros (valeur nominale)

AUTRES PRODUITS	180	11%
SAUMON	176	10%
AUTRES POISSONS DE MER	128	8%
HUÎTRE	79	5%
TROPICALE CREVETTE	73	5%
AUTRES	979	61%

Principaux pays d'ORIGINE
(en valeur, 2020)



Principaux pays de DESTINATION
(en valeur, 2020)

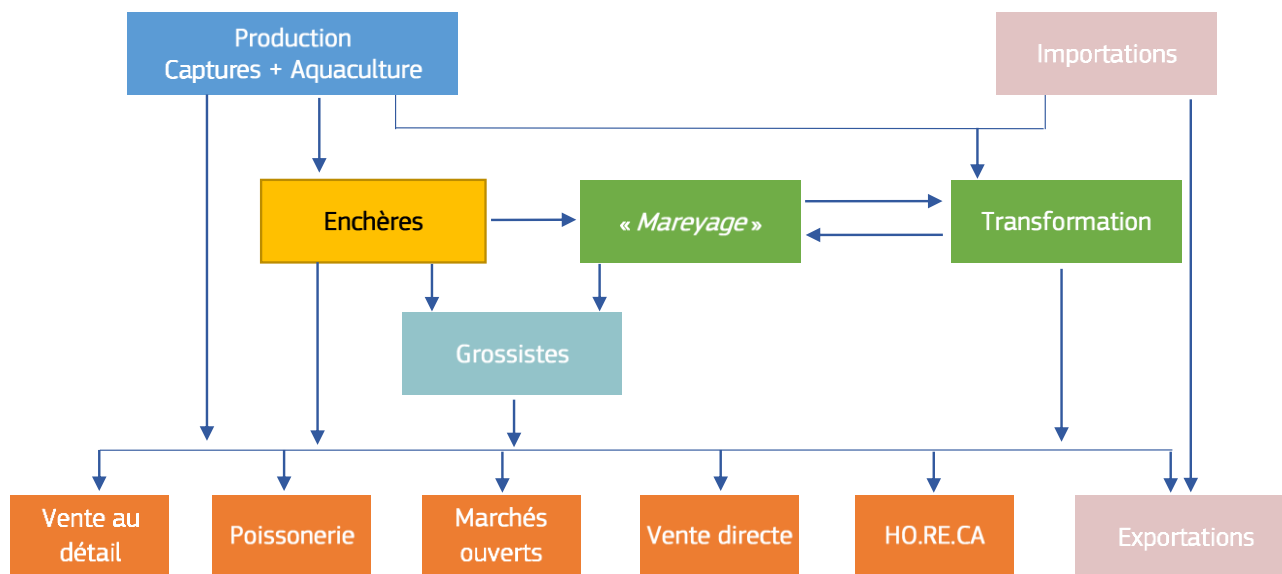




Dernière mise à jour : 21-3-2022

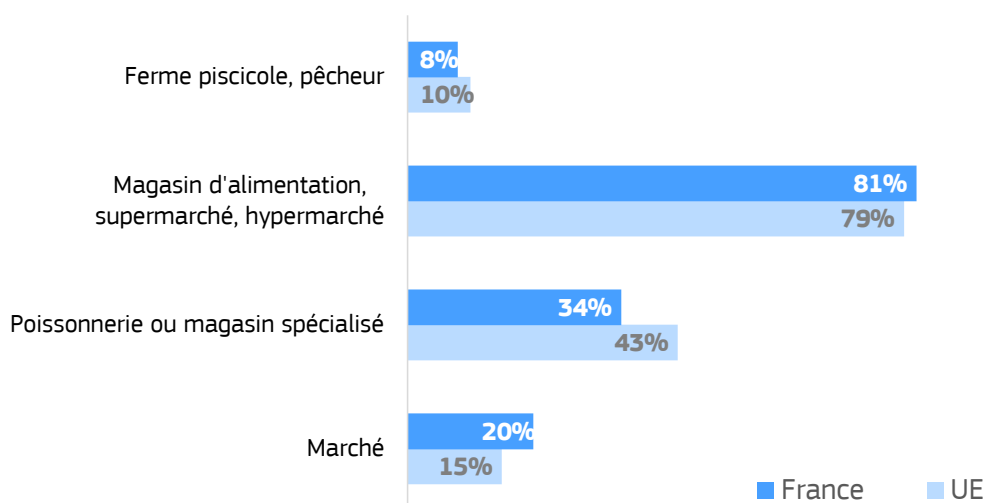
DISTRIBUTION

Chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture en France (source : FranceAgriMer) :



Le mareyage occupe une place essentielle dans la valorisation des produits de la pêche. Il est le lien entre l'amont et l'aval de la filière des produits de mer. et exerce une fonction d'équilibre dans la filière. Il consiste à acheter du poisson sur les côtes, à les apprêter (tri, élimination des viscères ou des têtes, découpe des filets), les conditionner, les transporter et les revendre à un grossiste ou à un commerçant de détail (poissonnier, restaurateur, grande surface).

Préférences des consommateurs à l'égard des canaux d'achat (source : Eurobaromètre, 2021) :





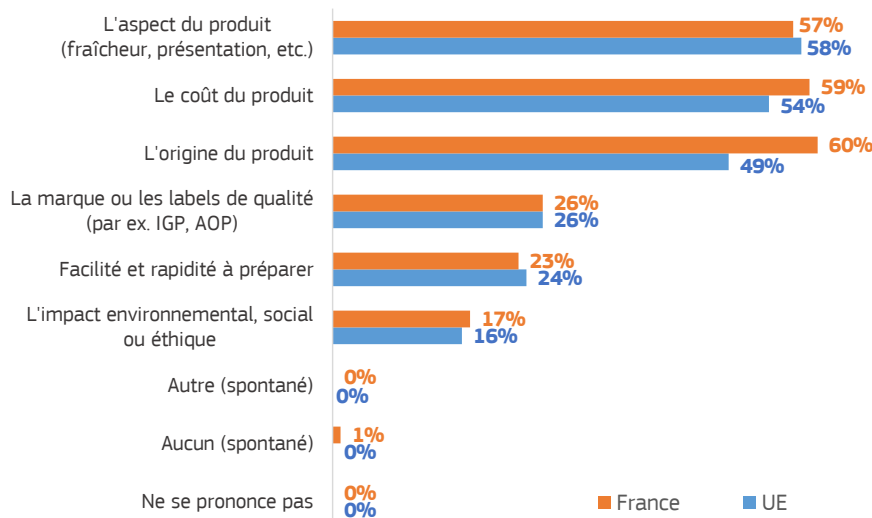
Dernière mise à jour : 21-3-2022

CONSOMMATION

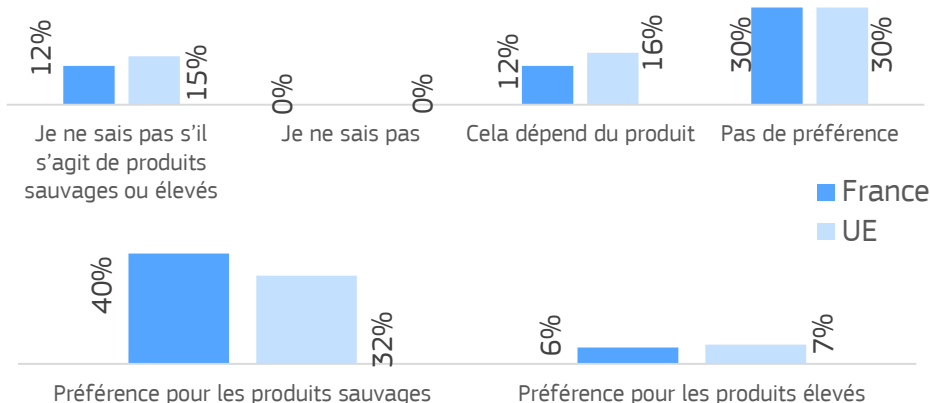
En 2019, la consommation apparente était estimée à 33,26 kg par habitant, soit une légère augmentation par rapport à 2018 (+0,5 %). Le saumon, le cabillaud, le colin d'Alaska et le thon listao ont été les espèces les plus consommées (source : EUMOFA). Les consommateurs réguliers, c'est-à-dire ceux qui mangent des produits de la pêche et de l'aquaculture au moins une fois par mois, appartiennent principalement aux groupes d'âge de 40-54 ans et de plus de 55 ans. Les jeunes (15-24 ans) sont moins enclins à consommer du poisson en France, comme au niveau des 28 États membres de l'UE (Royaume-Uni compris). Toutefois, dans cette catégorie, les consommateurs représentent 79 % du total, ce qui est considérablement supérieur à la moyenne européenne (67 %, Royaume-Uni compris). Les Français consomment surtout des produits frais, surgelés et en conserve ; ils consomment plus de poisson en vrac (71 %) par rapport à la moyenne européenne (68 %, Royaume-Uni compris). Source : EUMOFA, EU consumer habits regarding fishery and aquaculture products, 2017).

33,26 kg
par habitant en
équivalent-poids vif
(2019. Source : EUMOFA)

Critères d'achat (source : Eurobaromètre, 2021)



Préférences à l'égard des produits sauvages ou élevés (source : Eurobaromètre, 2021)





Dernière mise à jour : 21-3-2022

ANALYSE DU PAYS PAR L'EUMOFA



DÉBARQUEMENTS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

AQUACULTURE

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche. Elles sont intégrées aux données de la FAO et de la FEAP. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

PREMIÈRES VENTES

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par FranceAgriMer sur une base hebdomadaire et mensuelle. Les données hebdomadaires font l'objet d'un suivi sur une sélection de 14 espèces commerciales principales et de 23 centres de criée (cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète). Les données mensuelles portent sur toutes les espèces vendues dans les 35 centres de criée de France. Les données hebdomadaires et mensuelles sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc. En ce qui concerne les premières ventes mensuelles, des données désagrégées sont également disponibles via un tableau avancé dédié et par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

WHOLESALE

Les prix sont fournis par FranceAgriMer sur une base hebdomadaire. Les données portent sur les ventes, réalisées sur le marché de Rungis, d'une sélection de 14 espèces commerciales principales (cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète).

Les données sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – COMEXT. Les données portent sur les flux commerciaux de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture, tels qu'ils ont été répertoriés par les autorités douanières nationales. Elles sont disponibles sur une base mensuelle et annuelle, et sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

TRAITEMENT

Les données sont fournies par Eurostat – PRODCOM. Elles portent sur des quantités et des prix, au départ de la ferme, de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus dans le pays après la transformation de la matière première en produit fini. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

CONSOMMATION

Les données relatives aux volumes et aux valeurs de la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages sont fournies par Europanel, sur la base d'un rapport de panel. Les données font l'objet d'un suivi sur une sélection de 10 espèces commerciales principales + la rubrique « Autres », qui permet d'ajouter d'autres espèces (cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète). Les données sont disponibles sur une base mensuelle et annuelle, et sont accessibles via des tableaux simples ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc. En outre, les prix au détail d'une sélection de 11 espèces commerciales principales sont fournis sur une base hebdomadaire par FranceAgriMer (cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète). Ils sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.